

# OFFRE DE FORMATION

## MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE



en distanciel

### EN DISTANCIEL

Demi-journées des  
26, 27, 28 novembre  
et  
3, 4, 5 décembre 2024



La signalisation routière est régie par de nombreux textes dont le Code de la Route, l'arrêté de 1967 modifié et l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR-arrêté du 22 octobre 1963).

Compte tenu des enjeux forts de sécurité que représente la signalisation routière tant pour les usagers de la route que pour les agents intervenant sur le domaine routier, le Cerema propose une formation permettant d'en maîtriser les fondamentaux. Elle porte sur les différents types de signalisation : horizontale, verticale de police, de repérage, dynamique ou temporaire.

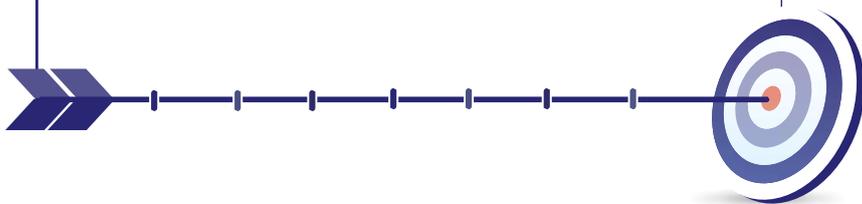


## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances nécessaires à l'application de l'IISR dans les cas courants
- Utiliser les outils et les points de repère pour savoir chercher les informations dans les différents guides et textes réglementaires

La formation aborde également en fil rouge les principes de la normalisation et de la certification des produits de signalisation.



## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Illustrations vidéo et photos
- Retour d'expériences
- Échanges entre stagiaires et formateurs
- Utilisation de la plateforme [mesformations.cerema.fr](https://mesformations.cerema.fr)

## PUBLIC

L'offre de formation s'adresse aux personnels chargés de définir les politiques techniques en collectivités :

- Chargé(e) d'études et de conception en voirie et réseaux divers
- Chargé(e) de réalisation de travaux de voirie et réseaux divers
- Chef(fe) d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers
- Chef(fe) de projets et responsables d'opérations routières
- Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

## NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Quiz à la fin de chaque session
- Evaluation des acquis à la fin de la formation

## FRAIS D'INSCRIPTION

1500 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

**DURÉE** 6 DEMI-JOURNÉES



# PROGRAMME



**ACCUEIL, PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS ET DU PROGRAMME**

**CADRE RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL**

**CADRE NORMATIF ET CERTIFICATION**

**FIN DE LA PREMIÈRE SESSION**

**ACCUEIL**

**SIGNALISATION VERTICALE** (danger, priorité, intersection, services)

**SIGNALISATION HORIZONTALE**

**FIN DE LA DEUXIÈME SESSION**

**ACCUEIL**

**SIGNALISATION DE REPERAGE** (directionnelle, SIL, cycliste, piéton et touristique)

**FIN DE LA TROISIÈME SESSION**

**ACCUEIL**

**FEUX DE CIRCULATION PERMANENT**

**SIGNALISATION DYNAMIQUE**

**FIN DE LA QUATRIÈME SESSION**

**ACCUEIL**

**SIGNALISATION TEMPORAIRE** (routes à chaussées séparées, bidirectionnel, urbain, sécurité des agents)

**FIN DE LA CINQUIÈME SESSION**

**ACCUEIL**

**PRODUITS** (signalisation verticale, marquage, signalisation temporaire, signalisation dynamique)

**EVALUATION DES ACQUIS ET BILAN DE LA FORMATION**

**FIN DE LA FORMATION**



## LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

## COORDINATION DE LA FORMATION

### **Mathis BELTRAMI**

Chargé de projets en Signalisation Règlementation et  
Expérimentation - Cerema Territoires et Villes

Avec l'appui des référents thématiques du Réseau Métier  
Signalisation du Cerema

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION



[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)



[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



CeremaCom



Cerema

